



CLASSIQUES
GARNIER

SÉGUY (Mireille), « Le livre dans le récit. Textes brefs et dynamique cyclique dans l'*Estoire del saint Graal* », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes / Journal of Medieval and Humanistic Studies*, n° 29, 2015 – 1, p. 111-128

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-4804-1.p.0111](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4804-1.p.0111)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2015. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

SÉGUY (Mireille), « Le livre dans le récit. Textes brefs et dynamique cyclique dans l'*Estoire del saint Graal* »

RÉSUMÉ – Si elle exploite des formes et des inspirations variées, l'*Estoire del saint Graal* vise aussi à imposer au *Lancelot-Graal*, dont elle forme le socle, une cohésion à la fois diégétique, narrative et textuelle. Cette logique cohésive est mise en abyme dans trois récits enchâssés, trois textes brefs qui emblématisent la compacité du codex cyclique dans lequel l'*Estoire* vise à enclore le *Lancelot-Graal* tout en maintenant la dynamique d'expansion propre aux univers cycliques.

ABSTRACT – As it is exploiting various narrative forms and sources, the *Estoire del saint Graal* aims at imposing on the *Lancelot Grail* cycle a narrative, diegetic et textual coherence. This cohesive logic is reflected through three embedded stories. This short stories show the wholeness the *Estoire* wants to give to the entire cycle. Meanwhile, they contribute to the expanding narrative dynamic specific to cyclic writing.

LE LIVRE DANS LE RÉCIT

Textes brefs et dynamique cyclique dans l'*Estoire del saint Graal*

L'*Estoire del saint Graal*, le premier volet du *Lancelot-Graal*¹, est généralement connue pour son caractère composite : à la fois abstrait et polymorphe, ce récit assume, dans la mémoire littéraire qui lui est associée, les deux caractéristiques principales de l'étrange « beste diverse » qui, dans le prologue, guide le narrateur-copiste vers le « livret » divin dont l'*Estoire* est censée être la transcription. La « diversité » que l'on reconnaît au roman – pour en condamner la maladresse ou y voir au contraire un effet concerté² – tient essentiellement à l'hétérogénéité générique et registrale dont témoignent les récits enchâssés qui s'enclenchent, dans la deuxième partie du texte, à la faveur des multiples séjours qu'effectuent les protagonistes dans divers espaces insulaires où leur foi et leur endurance sont mises à l'épreuve. Si le long récit consacré à Hippocrate cruellement berné par deux femmes a particulièrement

1 Le *Lancelot-Graal*, ou Cycle *Vulgate*, est le premier grand cycle romanesque en langue française, où se nouent les destinées du Graal et du monde arthurien. Composé pour l'essentiel dans le premier tiers du XIII^e siècle, il rassemble cinq (ou six) récits d'inégale longueur dont la date respective de composition ne correspond pas (du moins pour les premiers d'entre eux) à la chronologie de la diégèse.

2 Les principaux pionniers des études sur le *Lancelot-Graal* sont aussi les premiers détracteurs de l'*Estoire*, qu'il s'agisse de Ferdinand Lot, Albert Pauphilet ou Jean Frappier. C'est surtout ce dernier qui épingle avec le plus de virulence le caractère composite du récit : « [l'*Estoire*] est vraiment disqualifiée par sa médiocrité littéraire ; les incohérences n'y manquent point : tantôt sorte de catéchisme romancé, tantôt véritable clef des songes, elle révèle d'un bout à l'autre un esprit grossièrement superstitieux [...]. L'auteur est à peu près incapable de composer ; il emploie avec une gaucherie extrême le procédé de l'entrelacement » (J. Frappier, *Étude sur La Mort le roi Artu, roman du XIII^e siècle* (3^e édition revue et augmentée), Genève, Droz, 1972 [1936], ici p. 56). Pour une réévaluation de l'intérêt de l'hybridité poétique du récit, on consultera notamment M. Szkilnik, *L'Archipel du Graal. Étude de l'Estoire del saint Graal*, Genève, Droz, 1991, ainsi que notre ouvrage *Le Livre-monde. L'Estoire del saint Graal et le cycle du Lancelot-Graal* (à paraître aux éditions Champion).

frappé les critiques par le contraste qu'il offre avec la coloration religieuse de l'*Estoire*¹, tous les autres récits d'île exploitent des formes narratives, des matières et des tons qui font écart, à des degrés divers, avec le « mainstream » du roman : notices de *Bestiaires* ou de *Lapidaires* (île de Port Péril), récit cosmologique (île Tournoyante), fabliau, récit mythologique (île d'Hippocrate, île du Géant), roman de chevalerie (île du roi Orcauz). Aussitôt l'île quittée par les personnages qui y séjournent, ces récits secondaires se terminent. Isolés et clos sur eux-mêmes, les espaces insulaires de l'*Estoire* offrent ainsi au prosateur la possibilité d'expérimenter des poétiques diverses sans nuire à la progression de la diégèse, en des récits enchâssés qui s'ouvrent et se referment comme autant de tiroirs². Cette structure narrative archipélique, qui permet d'articuler au récit principal des micro-séquences autonomes, a été analysée par Michelle Szkilnik comme une modélisation possible de la composition de l'*Estoire*, mais aussi de celle du Cycle *Vulgate*, « tout en morceaux », constitué de différentes parties certes ordonnées, mais aussi hétérogènes, pour certaines mal jointoyées entre elles, et toujours susceptibles d'être lues de manière autonome, au Moyen Âge comme aujourd'hui³. Si les récits d'île de l'*Estoire* dramatisent ainsi la tension qui habite le cycle entre unité du tout et indépendance des parties, clôture et ouverture de la structure d'ensemble, d'autres récits enchâssés insistent au contraire essentiellement sur la dynamique cohésive du Cycle *Vulgate* dont l'*Estoire* marque le seuil, en incarnant l'idéal d'unité et de complétude que matérialisent les codex cycliques. Ces derniers récits, qui sont au nombre de trois, ont des caractéristiques communes : ce sont tous trois des textes brefs qui relèvent d'une origine ou d'une

1 D'abord considéré comme une interpolation issue de la tradition orientale, il a été désigné par Jean Frappier, après Legrand d'Aussy, comme un « authentique fabliau », dont la thématique et le registre n'ont que faire dans un récit consacré au parcours d'une relique sacrée et à l'évangélisation du monde. En accord avec cette interprétation, le copiste du manuscrit Paris BnF fr. 1427 (daté de 1504) déclare que ce récit n'a pas sa place dans l'*Estoire del saint Graal*, et qu'il n'est utile qu'à ceux qui méditent des femmes et aux orgueilleux. Deux manuscrits, le London British Library Royal 14 E III (début XIV^e) et le Paris BnF fr. 113-116 (daté de 1470), l'omettent d'ailleurs purement et simplement.

2 Sur la coïncidence entre espaces insulaires et espaces narratifs et plus particulièrement sur la manière dont l'isolement et la fragmentation de l'espace archipélique se rejoue dans l'atomisation des récits secondaires qui s'y déclenchent, on consultera notamment F. Lestringant, *Le Livre des îles. Atlas et récits insulaires de la Genèse à Jules Verne*, Genève, Droz, 2002.

3 Voir Szkilnik, *L'Archipel du Graal*.

inspiration divine, ils concernent en outre la généalogie de leurs lecteurs, et engagent enfin un rapport spéculaire explicite avec l'*Estoire* et/ou le reste du cycle. Les lignes qui suivent voudraient tester l'hypothèse selon laquelle ces trois textes emblématisent et mettent en abyme, au cœur de l'*Estoire*, la fonction ordonnatrice et unificatrice que ce récit vise à assumer à l'égard du *Lancelot-Graal* en tentant d'imposer à cet ensemble romanesque une cohésion à la fois diégétique, narrative et textuelle¹.

SUTURES GÉNÉALOGIQUES

Le prologue du roman rapporte comment, sept cent dix-sept ans après la Passion, « la nuis qui est entre le joesdi absolu et le venredi beneoit² », un petit livre a été remis par le Christ à un ermite qui, après

- 1 Nous ne réexaminerons pas, dans le cadre limité de cette étude, la question de la date de composition de l'*Estoire* par rapport à celle de *La Queste del saint Graal*. Trois hypothèses ont été proposées par la critique : celle de l'antériorité de l'*Estoire* sur la *Queste* (que seul J.-P. Ponceau continue aujourd'hui à défendre, et qu'il expose dans *Études sur l'Estoire del saint Graal, roman du XIII^e siècle*, thèse d'État, Université de Paris-Sorbonne, 1983), sa postériorité, qui rallie la grande majorité des chercheurs (voir notamment M. Szkilnik, « L'*Estoire del saint Graal* : réécrire la *Queste* », *Arturus Rex. Acta Conventus Lovaniensis* 1987, éd. W. Van Hoecke, G. Tournoy, W. Verbeke, Louvain, Leuven University Press, 1991, vol. II, p. 294-305), et, plus récemment, la rédaction simultanée et collaborative de l'*Estoire*, de la *Queste* et de *La Mort le roi Artu* (C. J. Chase, « La fabrication du Cycle du *Lancelot-Graal* », *Bulletin bibliographique de la Société internationale arthurienne*, 61, 2009, p. 261-280). Nous avons tenté de montrer ailleurs que seules les deux dernières solutions, entre lesquelles il est difficile de trancher, sont possibles (voir Séguy, *Le Livre-monde*). Dans ces deux cas de figure, l'adjonction de l'*Estoire* au seuil du *Lancelot-Graal*, dont elle occupe toujours la première place dans les recueils, en fait une suite antérieure de la quasi-totalité du cycle. En tant que telle, elle doit non seulement constituer le passé des autres récits, mais elle vise aussi à en expliciter ou en réorienter certains passages pour donner au lecteur, s'il entre dans le cycle par le portail qu'elle constitue, l'impression d'un ensemble unifié et, pour l'essentiel, prévu d'avance. C'est la posture de ce Lecteur Modèle (pour reprendre la catégorie proposée par Umberto Eco dans *Lector in Fabula*), destinataire idéal que suppose et construit le récit (et, en l'occurrence, les recueils cycliques) que nous adopterons dans les lignes qui suivent. Nous évaluerons donc le programme de lecture du cycle que l'*Estoire* met en place essentiellement en fonction de l'ordre diégétique que suivent les différents volets du cycle – *Estoire*, *Merlin Vulgate*, *Suite Vulgate*, *Lancelot*, *Queste*, *Mort Artu* – et non en fonction de la date réelle de leur composition.
- 2 Notre édition de référence est celle de J.-P. Ponceau, qui présente la version longue du récit, *L'Estoire del saint Graal*, Paris, Champion, 1997, 2 vol., ici vol. 1, § 3.

l'avoir perdu, puis retrouvé, en a fait une copie dont l'*Estoire* est issue. Ce long prologue métadiscursif, rédigé à la première personne, fait de l'ermite à la fois le narrateur de l'aventure rapportée, son personnage principal et son scripteur – la fonction d'auteur étant réservée à l'instance divine, en toute orthodoxie ou presque (les textes scripturaires se voyant tout de même ici augmentés d'un écrit inédit, issu de rien moins qu'un autographe du Christ¹). De cet ermite, nous ne saurons rien, sinon qu'il réside « en un des plus sauvages lieux ki fust en toute la Bloie Bretagne² », et qu'il y a sans doute autrefois mené une vie aventureuse. Nous ne connaissons pas non plus son nom. Cette identité soustraite à l'écriture fait toutefois l'objet de deux curieux développements qui en soulignent la nature problématique et qui complexifient la représentation de l'instance auctoriale dans ce texte de seuil. Le premier de ces développements est consacré à légitimer l'anonymat dans lequel l'ermite-narrateur entend demeurer. Trois raisons sont avancées : il s'agit tout d'abord de faire échec à l'accusation de « vantanche » dont les envieux pourraient accabler celui qui revendiquerait l'honneur d'avoir reçu et copié l'histoire sainte du Graal (« la haute estoire com est cele du Graal³ »). Il s'agit ensuite d'empêcher que l'insignifiance du nom du copiste n'amoindrisse le prestige du récit qu'il met en écrit, « car il se tient pour la plus povre persone et pour la plus despire ki onkes fust formee », et il convient enfin d'éviter que ne lui soient imputées les altérations que différents scribes peu scrupuleux, les « escrivens qui apriés le translatiassent d'un lieu en autre⁴ » pourraient faire subir à son texte. Si cette variation sur l'*humilitas* de l'auteur peut à un premier niveau être interprétée comme la marque d'un effacement destiné à renforcer la fiction de l'origine divine du récit, la longueur même de ce passage, et surtout les multiples contradictions dont il est tissé, laissent *a contrario* clairement affleurer la présence d'une voix singulière consciente d'appartenir à une communauté de compositeurs et de lecteurs, et soucieuse d'affirmer son

1 Sur la figure du Christ écrivain dans l'*Estoire*, on consultera J.-M. Fritz, « *Jhesu Crist li vrais escrivains* : *Estoire del saint Graal* et récits de pèlerinage », *Littérales*, 45, « Littérature et révélation », éd. C. Croizy-Naquet, 2010, p. 109-126 ; pour une perspective plus large, voir également, du même auteur, « Figures du *Christus scriptor* au Moyen Âge », *Formes et figures du religieux au Moyen Âge*, éd. P. Nobel, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2002, p. 67-83.

2 *L'Estoire del saint Graal*, § 3.

3 *L'Estoire del saint Graal*, § 2.

4 *Ibid.*

implication dans la régie du récit comme dans la diffusion et dans la réception de son ouvrage. Dès les premières lignes du prologue s'énonce ainsi l'ambiguïté d'un récit qui, tout en ne cessant de se réclamer d'une ascendance divine, désigne dans le même temps cette généalogie pour ce qu'elle est, c'est-à-dire comme une construction fictionnelle destinée à légitimer son existence et, avec elle, celle de l'ensemble du *Lancelot-Graal* dont il introduit la lecture¹. Selon des modalités différentes, cette même ambiguïté se manifeste dans le second développement que le narrateur-copiste consacre, dans le prologue, à son identité et plus précisément à sa généalogie. Après la nuit où il reçoit la visite du Christ, l'ermite se réveille en tenant à la main le « livret » divin, un ouvrage « qui n'estoit pas en nule manière plus lons ne plus les ke est la paume d'un home² ». Il en commence la lecture et tombe sur un premier titre, qui annonce curieusement – alors que l'ouvrage est censé contenir les « secré » du Christ, écrits de sa main³ – « Chi est li commenchemens de ton lignaige⁴ ». Cette première partie du « livret » expose en fait la totalité de la lignée du narrateur, puisqu'il en arrive au terme avant de lire le deuxième titre de l'ouvrage, dont l'énoncé est plus attendu : « Chi commence *Li Livres du saint Graal*⁵ ». On ne trouve au début de l'*Estoire* aucun chapitre énumérant les ancêtres ou les descendants de l'ermite du prologue : comme celui du *Roman de l'Estoire dou Graal* de Robert de Boron, son principal hypotexte, le commencement de l'*Estoire* se greffe immédiatement sur l'histoire de la Passion du Christ, où se déroulent les « enfances » du Graal⁶. On est dès lors fondé à considérer la mention de ce premier chapitre comme l'un des multiples démentis infligés par le récit à la fiction de la scrupuleuse conformité entre le texte de l'*Estoire* et le livret composé par le Christ⁷. Mais on peut aussi soutenir que la

1 Sur cette ambiguïté constitutive, voir essentiellement A. Leupin, *Le Graal et la littérature, Étude sur la Vulgate arthurienne en prose*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1982.

2 *L'Estoire del saint Graal*, § 6.

3 *Ibid.*

4 *L'Estoire del saint Graal*, § 8.

5 *L'Estoire del saint Graal*, § 9.

6 Nous reprenons cette expression à William A. Nitze, l'éditeur du *Roman de l'Estoire dou Graal*. Voir Robert de Boron, *Le Roman de l'Estoire dou Graal*, Paris, Champion, 1983 [1927], introduction, p. v.

7 Au premier rang desquelles figurent les différentes mentions de Robert de Boron comme traducteur du texte (*L'Estoire del saint Graal*, § 614, 757, 861), la prise en main de la régie du récit par « li contes », les passages métadiscursifs (et surtout celui qui, dans l'épisode consacré à l'Île Tournoyante, reprend et précise l'identification du texte à un autographe

lignée du copiste nous est donnée plus loin dans le récit, au moment où le personnage de Nascien (un roi païen converti au christianisme), reçoit un « brief » par lequel il prend connaissance de son lignage, et plus précisément du nom de ses descendants en ligne directe jusqu'à Galaad. Cette interprétation, que suit Michelle Szkilnik¹, s'appuie d'une part sur la similitude des deux lignées, présentées dans les deux cas comme une succession de « pseudomes » de sainte vie, mais aussi sur la déclaration liminaire de l'ermite-copiste, selon laquelle son nom et ses ancêtres seront révélés dans la suite du récit, « par les paroles qui chi apriés seront dites² ».

En confondant la généalogie du copiste avec celle de Nascien, héros inventé par l'*Estoire* et la *Queste del saint Graal*, cette lecture souligne bien sûr la nature fictionnelle du texte en faisant du narrateur-copiste lui-même l'un des personnages du roman, ancêtre lointain des gardiens du Graal. Elle renforce aussi, ce faisant, la cohérence de la fable de l'origine surnaturelle du récit, puisqu'elle explique *a posteriori* pourquoi cet obscur ermite breton a été choisi par le Christ pour faire connaître au monde une histoire – l'histoire du Graal – qui se trouve être aussi celle de ces ancêtres. Mais plus que l'ambiguïté générique du texte, qui feint de trouver dans l'univers de fiction qu'il configure la garantie de son origine divine, c'est le processus de *suture temporelle* que permet ici la confusion des généalogies que nous aimerions souligner. Cette suture, qui s'effectue entre le niveau de la narration et celui de la diégèse, permet non seulement au copiste-narrateur et aux personnages d'occuper le même temps, mais aussi d'en unifier le déroulement, depuis le point d'origine de l'histoire racontée (la Passion du Christ) jusqu'à sa mise en écrit sept cent dix-sept ans plus tard, cet intervalle englobant l'histoire de la conversion de l'Occident au christianisme ainsi que celle de la geste arthurienne. Le petit livre du Christ, et plus particulièrement sa première partie, permet ainsi de tenir ensemble tous les temps

du Christ, § 414 *sq.*), mais aussi le prologue lui-même, qui par définition ne peut se trouver dans le « livret » divin. Sur ce sujet, voir Leupin, *Le Graal et la littérature*; J. Burns, « The Teller in the Tale : The Anonymous *Estoire del saint Graal* », *Assays. Critical Approaches to Medieval and Renaissance Texts*, éd. P. A. Knapp, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1985, p. 73-82, ainsi que notre ouvrage *Les Romans du Graal ou le signe imaginé*, Paris, Champion, 2001.

1 Voir Szkilnik, *L'Archipel du Graal*, p. 60-61.

2 *L'Estoire del saint Graal*, § 2. La *Suite Vulgate* confirme cette lecture en identifiant l'ermite-copiste du prologue de l'*Estoire* à Nascien, devenu ermite après avoir été chevalier.

qu’embrasse l’univers de fiction du *Lancelot-Graal*, jusqu’à celui, bien entendu fictif, de sa mise en écrit.

Après le « livret » divin, le deuxième texte que nous examinerons est une lettre – un « brief », pour reprendre la désignation médiévale – rédigée par Salomon à l’intention du dernier membre de sa lignée, Galaad. Il est destiné à être placé à bord de la Nef miraculeuse que le roi a fait réaliser afin, nous dit-on, de faire savoir à ce lointain descendant, à plus de deux mille années de distance, qu’il connaissait son existence à venir (« Certes, se je en nule manière li pooie faire savoir coment, si grant tens devant sa naissance, ai seüe noveles de sa venue, je li feïsse savoir¹ »). Le texte de la lettre est un récit à part entière : après une mise en garde contre l’« engin de feme », le « brief » de Salomon, rapporte en effet les circonstances de la fabrication de la Nef, ainsi que l’histoire des deux objets qui y ont été placés dans l’attente de leur futur possesseur, l’épée du roi David et le lit surmonté des trois fuseaux de bois issus de l’Arbre de Vie :

Lors fist Salemon un brief por metre en la nef et escrist el comencement del brief, aussi come se ce fust l’entente de sa raison : « Os tu ! chevaliers beneüres qui seras fin de mon lignage. Se tu veuz vivre en pes et come sages, si te garde sor totes choses d’engin de feme [...]. Ce te mande Salemons, por ce que tu t’en gardes en remembrance de lui. » Ce fu le comencement del brief qe Salemonz escrist por le chevalier qui puis fist tantes beles chevaleries el roiaume de Logres et mist a fin les aventures qui el roiaume de Terre Foraine et en maint autre païs avenoient par la vertu et par la force del seint Graal, si come li contes le devisera ça en avant.

Après escrist la verité de la nef, si come la feme la fist faire, et la richesce de l’espee et del lit et des fuisseax, coment li uns en estoit blans et li autres vermelz et li autres verz sanz peinture nule, ainz estoient de naturel color, si come il avoient esté pris en l’arbre. Et qant il ot escrist le brief, si le mist au chevez del lit, desoz la corone².

La fonction étiologique du « brief » – éclairer Galaad sur la « verité de la nef » – s’efface comme on le voit derrière une autre fonction, plus proprement narrative, qui est de confirmer l’*Estoire* dans son rôle programmatique à l’égard du cycle et tout particulièrement ici, de la *Queste*. À l’instar de Salomon, qui tient à ce que son dernier descendant sache qu’il

1 *L’Estoire del saint Graal*, § 449.

2 *L’Estoire del saint Graal*, § 457.

connaissait son existence à venir, l'*Estoire* s'affirme ici comme un récit de commencement qui anticipe et embrasse le futur du cycle, ce que « li contes [...] devisera ça avant ». C'est de cette prescience que la lettre de Salomon est chargée de témoigner pour le futur. Réciproquement, à l'autre bout du cycle, ce « brief » devra être, pour ceux qui le liront, un opérateur de « remembrance » (« por ce que tu t'en gardes en remembrance de lui »). Si elle matérialise – comme la Nef elle-même – la linéarité chronologique du lignage de Galaad, et, à travers elle, la connexion des temps bibliques et fictionnels, la lettre du roi Salomon témoigne ainsi également de la visée de l'*Estoire* : s'imposer comme la mémoire d'un futur narratif qu'elle anticipe et dont elle va jusqu'à modeler le rapport au passé.

Le troisième et dernier texte bref de l'*Estoire* se présente également sous la forme d'une lettre qui, comme la première partie du « livret » du prologue, retrace la généalogie de son destinataire et qui, comme la lettre du roi Salomon, embrasse le temps de l'achèvement du cycle. Comme le « livret », encore, ce texte bref est d'origine divine et apparaît d'abord à la faveur d'une vision nocturne. Alors qu'il sommeille sur la Nef de Salomon, Nascien voit un « pseudom » lui mettre en main une lettre où il trouvera, lui dit-il, le nom de ses descendants. Neuf personnages se présentent ensuite devant le rêveur. Tous ont l'air de rois, sauf le huitième, qui affecte l'apparence d'un chien misérable et finit par se métamorphoser en lion sans couronne. Au réveil, Nascien trouve dans sa main un écrit qui confirme, en la narrativisant et en la glosant, la succession généalogique de son rêve. Ce récit généalogique est rédigé en latin et en hébreu, et, comme annoncé, déroule la succession des descendants du héros, présentée comme celle des « ministres et des chevaliers Jesucrist¹ ». Sans surprise, le huitième nom de la lignée se révèle être celui de Lancelot et le neuvième celui de Galaad, dernier des descendants de Nascien. Mais alors que le texte du « brief » reprend pour Lancelot l'image du chien développée par le rêve, il se sert pour désigner Galaad d'une métaphore qui non seulement lui est étrangère, mais qui rompt également avec le paradigme animalier utilisé pour Lancelot, rendant ainsi bancal la relation de filiation qui les lie, que le texte souligne pourtant :

De celui istra li novismes qui sera fluns trobles comme boe et espés el comencement, et el mileu clers et nez, mais en la fin sera il a cent doubles

1 *L'Estoire del saint Graal*, § 634.

plus clers que el milieu et sera si douz a boivre que a peines s'en porroit nus saoler : en lui me baignerai ge toz ; cil sera rois coronez et avra non Galaaz ; cil passera de bonté de cors et de chevalerie toz les chevaliers qui devant lui avront esté et qui a son tens seront [...]¹.

L'image du fleuve ne se comprend que par référence à un autre rêve généalogique concernant la même lignée, qui nous est rapporté plus tôt dans le récit. Dans ce rêve (dont bénéficie cette fois Mordrain, le beau-frère de Nascien), la succession généalogique est représentée par une série de neuf fleuves issus du même lac originel. Au prix d'une distorsion des champs métaphoriques investis par les deux rêveurs (distorsion qu'autorise au demeurant le contexte onirique), le « brief » remis à Nascien opère ainsi une suture entre les deux songes généalogiques. Cette suture se manifeste non seulement par l'entrelacement des paradigmes métaphoriques, mais aussi par la reprise littérale, dans le « brief » de Nascien, des termes employés pour évoquer le fleuve-Galaad du songe de Mordrain :

Chil fluns estoit si troubles el commencement et si espés comme boe ; et el milieu, s'estoit si clers et si nes comme pierre precieuse, et si roides et si bruians com vous avés oï ; enchore estoit il en la fin d'autre manière, car il estoit a cent doubles plus clers et plus biaux ke il n'estoit au milieu et si dous estoit a boire ke nus ne s'en pooit sooler².

Les trois textes brefs de l'*Estoire* cousent ainsi ensemble plusieurs temps : le temps des différentes histoires qui composent le cycle – lequel prolonge lui-même le temps de l'Ancien Testament –, le temps du « conte », et le temps de sa mise en écrit. Ce faisant, ils emblématisent la fonction que l'*Estoire* prétend assumer vis-à-vis du *Lancelot-Graal* : celle d'un récit de seuil qui serait aussi un récit programmatique, susceptible d'organiser *a posteriori* l'ensemble qu'il introduit en fonction d'une structure temporelle cyclique, à la fois linéaire et bouclée sur elle-même. Comme en témoigne le dernier exemple que nous venons d'analyser, le type de suture qu'ils réalisent peut également être de nature textuelle : la lettre des « briefs » de l'*Estoire* coud aussi les textes ensemble, à l'image des recueils cycliques qui, dès la fin du XIII^e siècle, ont assemblé tous les volets du *Lancelot-Graal*³.

1 *Ibid.*

2 *L'Estoire del saint Graal*, § 288.

3 Sur les quarante-deux manuscrits qui nous ont transmis l'*Estoire* dans sa (presque) totalité, une dizaine rassemblent la totalité du cycle. Voir *The Lancelot-Grail Project*, en ligne (www.lancelot-project.pitt.edu/).

MISES EN ABYME TEXTUELLES

La suture textuelle que réalise le « brief » de Nascien, en reprenant les mots mêmes par lesquels le récit désigne plus tôt Galaad, dépasse en fait les limites de l'*Estoire*. Car le récit de ce « brief » entre également *littéralement* en résonance avec un autre rêve généalogique, qui se trouve cette fois dans la *Queste del saint Graal*. Il s'agit du songe que fait Lancelot au pied d'une croix, dans la forêt : le rêveur voit venir à lui un homme couronné, entouré d'étoiles et accompagné de sept rois et de deux chevaliers. Tous se prosternent devant la croix en invoquant le « Peres des ciels », qui ne tarde pas à apparaître. Ce dernier donne sa bénédiction à chacun des personnages en lui promettant son « ostel », sauf à l'aîné des deux chevaliers, à qui il demande de partir pour avoir déçu ses espérances. Quant au plus jeune des chevaliers, il le métamorphose en lion ailé en donnant immédiatement la « senefiance » de cette allégorie : « Biax filz, or puez aller par tot le monde et voler sus tote chevalerie¹. »

Ce songe, comme on le voit, présente des analogies manifestes avec celui de Nascien tel qu'il nous est présenté dans l'*Estoire* (les neuf personnages, la dévalorisation du huitième et l'élection du dernier, appelé à régner sur l'ensemble de la chevalerie). Mais c'est surtout son commentaire qui impose la portée cohésive du songe. Car l'ermite-exégète de la *Queste*, après avoir rapproché explicitement le rêve de Lancelot de celui fait par Mordrain dans l'autrefois de la diégèse (« Ceste avision vit li rois Mordrains en son dormant² »), reprend exactement les mots que le narrateur de l'*Estoire*, puis le texte du « brief » de Nascien, utilisent pour décrire le neuvième fleuve : « Cil fluns ert troubles ou comencement et espés come boe, et el mi leu clers et nez, et en la fin d'autre manière : car il estoit a cent doubles plus biaux et plus clers que au comencement, et si douz a boivre que nus ne s'em poïst saouler³. » Ce phénomène de « soudure immatérielle », pour reprendre l'heureuse expression de Mireille Demaules⁴, grâce auquel les

1 *La Queste del saint Graal*, éd. A. Pauphilet, Paris, Champion, 1923, p. 131, l. 22-23.

2 *La Queste del saint Graal*, p. 135, l. 18.

3 *La Queste del saint Graal*, p. 135, l. 7-11.

4 M. Demaules, « Le miroir et la soudure immatérielle », *Mouvances et Jointures. Du manuscrit au texte médiéval*, éd. M. Mikhaïlova, Orléans, Paradigme, 2005, p. 55-66. Voir aussi, du

deux textes de l'*Estoire* et de la *Queste* se répondent littéralement de part et d'autre du Cycle *Vulgate*, n'est pas isolé. La singularité de ce passage – et son intérêt pour nous – est que l'effet citationnel s'y trouve comme redoublé ou réfléchi par un texte dans le texte, le « brief » de Nascien, qui, tout à la fois, contribue à élaborer et met en abyme la suture textuelle ici réalisée entre l'*Estoire* et la *Queste*.

Deux manuscrits de l'*Estoire* prennent à la lettre le statut spéculaire de ce texte en y insérant un résumé proleptique de l'ensemble de la *Queste*. Il s'agit de Paris BnF fr. 2455 (fin du XIII^e siècle) et de Paris BnF fr. 98 (XV^e siècle), copie tardive du premier. Ces deux manuscrits offrent une version particulière de l'*Estoire* où se succèdent et s'entremêlent, à partir de la seconde moitié du récit, des amplifications, des remaniements et des interpolations (parfois très considérables) qui frappent par leur cohérence d'ensemble et par l'intelligence qui préside à leur insertion dans le cours ordinaire du récit¹. Dans ces manuscrits, le texte du récit généalogique confié à Nascien se prolonge, une fois parvenu au nom de Galaad, par l'énumération des aventures qui forment la trame de sa vie, autrement dit des événements majeurs la *Queste* : accomplissement de l'aventure du Siège Périlleux, guérison du Roi Mehaignié, navigation des trois élus du Graal vers le Palais Spirituel de Sarra à bord de la Nef conçue par Salomon, prise de possession de l'épée « az estrainges renges » et du lit aux fuseaux par Galaad, mort de Galaad et de Perceval, disparition du Graal et enfin retour de Bohort à la cour d'Arthur, grâce auquel « toutes les avantures enci com elles lor seront avenues de jor en jor [...] seront mizez en escrit tout mot a mot² ». En déployant le « brief » qui lui est donné pendant son rêve, Nascien déroule de cette manière non seulement la succession commentée de sa descendance, mais aussi un ensemble de faits diégétiques qui couvrent la majeure partie du temps du cycle et, tout particulièrement, celui de la *Queste*. Les mots

même auteur, *La Corne et l'Ivoire. Étude sur le récit de rêve dans la littérature romanesque des XII^e et XIII^e siècles*, Paris, Champion, 2010, en particulier p. 315 et suivantes.

- 1 Pour une description du premier de ces manuscrits et une analyse de ses variantes et interpolations, voir E. Hucher, *Le saint Graal*, Genève, Slatkine Reprints, 1967 [Le Mans, 1875], t. I, introduction ; Ponceau, *Étude de la tradition manuscrite de l'Estoire del saint Graal*, p. 175-181 et, plus récemment, C.J. Chase, « Le scribe-éditeur de Paris, BnF fr. 2455, le créateur d'une version particulière de *L'Estoire del saint Graal* », *Le Texte dans le texte*, éd. A. Combes et M. Szkilnik, Paris, Classiques Garnier, 2013, p. 197-209.
- 2 Hucher, *Le saint Graal*, t. III, p. 356.

par lesquels la lettre se termine, en rappelant le protocole inventé par le *Lancelot* (selon lequel le livre que nous lisons procède de la mise en écrit, par les scribes d'Arthur, des aventures racontées par les chevaliers de la fiction) en font de surcroît un texte qui met en abyme les processus de mise en récit et de mise en écrit du cycle.

Ce rapport de specularité entre l'*Estoire* et la *Queste* est explicitement au cœur de l'écriture et de la réception du deuxième texte bref de l'*Estoire*, la lettre rédigée par Salomon à l'intention de Galaad. La découverte du « brief » de Salomon par les protagonistes de la *Queste* est soigneusement rapportée par le narrateur de ce dernier récit :

Et Percevaux [...] troeve dedenz un brief. Et quant li autre voient ce, si dient que, se Diex plect, cist briés les fera certains de la nef et dont ele vint et qui la fist premierement. Lors comence Perceval a lire ce qui ert ou brief, et tant qu'il lor devise la maniere des fuissiaux et de la nef ainsi come li contes la devisee. Si n'ot celui laienz qui assez n'en plorast tandis come il escoutoient, car de haut afere et de haute lignee lor fesoit cil remembrance¹.

Le double projet dont le « brief » est porteur, dans l'*Estoire*, se trouve comme on le voit totalement réalisé dans la *Queste*. La lettre remplit en effet sa fonction étiologique (instruire les protagonistes sur l'origine et l'histoire de la nef), mais aussi la fonction d'opérateur de continuité généalogique et générique qui lui était explicitement assignée (le temps arthurien fictionnel prolongeant ici le temps vétéro-testamentaire). Mais le « brief » de Salomon assume aussi, comme le narrateur le souligne, une suture de type narratif. L'expérience de « remembrance » qu'effectuent les personnages qui le lisent est en effet redoublée par celle que le Lecteur Modèle du *Lancelot-Graal* – qui lit la *Queste* dans l'ordre de la diégèse, c'est-à-dire après l'*Estoire*, le *Merlin-Vulgate* et le *Lancelot* – est invité à faire : se souvenir que le « conte » a déjà rapporté l'histoire de la Nef (« si com li contes la devisee »), non seulement dans la *Queste* elle-même mais aussi au tout début du *Lancelot-Graal*, dans un épisode où le narrateur anticipait le futur du cycle en même temps que le rapport de « remembrance » que ce futur établirait avec son passé². À la lumière

1 *La Queste del saint Graal*, p. 226, l. 12-22.

2 Le « brief » de Salomon cristallise ainsi les fonctions de la Nef, qui apparaît comme une métaphore ou une mise en abyme, de l'*Estoire* à la *Queste*, de l'élaboration et de la structure du cycle. Sur ce point, voir D. Kelly, « L'invention dans les romans en prose », *The Craft of Fiction. Essays in Medieval Poetics*, éd. L. A. Arrathoon, Rochester (Michigan), Solaris

de la *Queste*, la lettre de Salomon devient ainsi un miroir vertigineux où personnages et lecteurs sont invités à voir que le futur du cycle est contenu dans son passé et que cette vision rétrospective elle-même a été programmée. Aussi ce « brief » spéculaire met-il en abyme, en même temps que la structure cohésive du *Lancelot-Graal*, sa réception idéale, portée par une « mémoire absolue » – pour reprendre les mots d'Eugène Vinaver¹ – c'est-à-dire à la fois sans faille et consciente d'être partie prenante de la fabrique d'un ensemble textuel cohésif. La tradition manuscrite nous offre à lire, à voir et à prendre en mains la réalisation matérielle de ce livre total et parfaitement concerté : les grands recueils cycliques du XIV^e et du XV^e siècle, qui unifient l'ensemble du cycle sous le titre de « livre de Lancelot », s'attachent aussi à mettre en scène la cohésion de leur matière narrative en l'organisant en de multiples subdivisions symétriques. Le plus saisissant à cet égard est sans doute le manuscrit commandé par Jacques d'Armagnac, aujourd'hui conservé sous la cote Paris BnF fr. 113-116, qui, en sus de partager sa matière en trois « livres de Lancelot du Lac » (indiqués par les titres courants et par des rubriques)², subdivise chaque livre en deux branches dont le début et la fin sont systématiquement marqués par des rubriques et des miniatures, ce plan d'ensemble étant soigneusement récapitulé à la fin du manuscrit³.

Press, 1984, p. 119-142 ; Szkilnik, *L'Archipel du Graal*, ici p. 53 ; M. Demaules, « Le roi Salomon et sa nef dans le *Lancelot-Graal* », *Littérales* 43, « Littérature et révélation au Moyen Âge III : Ancienne Loi, Nouvelle Loi », 2009, p. 103-129 (notamment p. 125 et suivantes).

1 E. Vinaver, *À la recherche d'une poétique médiévale*, Paris, Nizet, 1970, p. 136.

2 Le premier recueil cyclique à proposer une division du *Lancelot-Graal* en trois « livres de Lancelot » est le manuscrit commandité par Jean de Berry à la fin du XIV^e siècle, conservé sous la cote Paris BnF fr. 117-120.

3 Les « briefs » de l'*Estoire* assument ainsi ouvertement une valeur spéculaire qui caractérise souvent les lettres insérées des romans médiévaux. Sur ce sujet, on se reportera à D. Demartini, « Dire en brief : la lettre dans le récit romanesque », *Faire court. L'esthétique de la brièveté dans la littérature du Moyen Âge*, éd. C. Croizy-Naquet, L. Harf-Lancner et M. Szkilnik, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2011, p. 269-286. Cet article analyse également, dans une autre perspective que la nôtre, la tension entre brièveté et longueur qui habite la lettre.

« PLUS LONS NE PLUS LES EN NULE GUISE
KE EST UNE PAUME¹ »

Mettre en abyme des recueils cycliques de plusieurs centaines de feuillets dans un récit court, qu'il s'agisse d'un « livret » ou d'un « brief », relève d'un paradoxe que l'*Estoire*, loin de masquer, met au contraire en avant comme une « merveille ». L'ermite du prologue, en s'immergeant dans la lecture de sa généalogie, s'émerveille ainsi de la contradiction qu'offre la petitesse de son livre et la longueur du texte qu'il contient :

Et quant je oi gardé tant ke ja estoit prime passee, si me fui avis ke je n'i avoie rien leü, tant i avoit encore a lire, car je i vi tant de letre ke je en fui tous esbahis comment si grans plentés de paroles pooit estre amonchelee en si petit livret, qui n'estoit pas au mien avis plus lons ne plus les en nule guise ke est une paume. Si m'en merveillai tant que je en mescreïsse moi meïsme qui le veoie, se chil ne le m'eüst baillié qui grant plenté de choses puet metre en petit de lieu et ki grant lieu puet aemplir de peu de choses².

Le rédacteur du manuscrit 2455 reprend ces considérations au sujet du « brief » de Nascien, qui, outre les noms et les faits marquants de la vie de tous les descendants du roi, contient dans cette version, comme on l'a vu, l'essentiel de la diégèse de la *Queste del saint Graal* :

Qant Naciens fuit monteïs el mastre solier de la neif, si desploiait le brief qui n'estoit pais, a mien avis, plus grans ne plus leis qu'est la pame d'un home ; et qant il l'ot overt, si vit tant de letre que toz en fuit esbahis, ne il n'est homs vivans tant fuist saiges, si la veïst, qu'il n'en fuist esbahis³.

Le paradoxe que relèvent ces deux passages est d'abord d'ordre matériel : le texte que les personnages tiennent en main (au sens littéral du terme) contient beaucoup plus de « lettres » que ses dimensions ne le laissent prévoir. À moins d'imaginer que le petit livre du Christ ou le « brief » sont ici mus par un brusque mouvement d'extension (hypothèse que le récit dément, en insistant sur la « merveille » d'un texte long malgré les dimensions réduites de son support), il faut comprendre que

1 *L'Estoire del saint Graal*, § 8.

2 *Ibid.*

3 Hucher, *Le saint Graal*, t. III, ici p. 351.

c'est leur ouverture, autrement dit leur lecture, qui est partie prenante de la merveille observée. Le prologue insiste du reste sur l'importance de l'opération de la lecture dans la découverte du prodige de l'accroissement du texte : c'est à mesure que l'ermite progresse dans sa lecture qu'il se rend compte qu'il lui en reste beaucoup plus à lire qu'il ne l'avait pensé au départ (« si me fui avis ke je n'i avoie rien leü, tant i avoit encore a lire¹ »).

Concevoir la lecture comme un processus qui fait croître le texte lui n'est bien sûr pas neuf en ce début du XIII^e siècle. Plus d'un demi-siècle plus tôt – pour s'en tenir au domaine de la fiction arthurienne – Marie de France avait déjà brillamment mis en lumière le processus de fructification (ou plutôt, pour reprendre sa propre métaphore, de floraison²) que mettent en œuvre la lecture et la diffusion d'une œuvre, en apportant aux textes ce « surplus de sen » qui, pour paraphraser Roger Dragonetti, en fait vivre la lettre³. Plus inhabituel est d'exploiter cette métaphore de manière littérale, en proposant l'image d'un texte dont le processus de lecture accroît démesurément la longueur, à l'instar du Livre de sable de Borgès. C'est que cette image tente de rendre compte d'une tension qui est propre au Cycle *Vulgate*, le premier et à proprement parler le seul cycle romanesque médiéval⁴ : configurer un ensemble

1 À un autre niveau d'analyse, on peut relever que le récit insiste sur les conditions matérielles de la lecture des deux premiers textes courts qu'il met en scène (le troisième ne sera lu que dans la *Queste*) : l'ermite attend impatiemment que le jour se lève pour pouvoir « la letre cunnoistre » (*L'Estoire del saint Graal*, § 8) et Nascien, de manière symétrique, n'interrompt sa lecture que parce que la nuit l'empêche de « veoir ne de conoistre la letre » (§ 636).

2 « Quant uns granz biens est mult oïz, / Dunc a primes est il fluriz, / E quant loëz est de plusurs, / Dunc ad espandues ses flurs », *Lais bretons (XII^e-XIII^e siècles) : Marie de France et ses contemporains*, éd. N. Koble et M. Ségué, Paris, Champion, 2011, prologue, v. 5-8. Sur l'usage de ces métaphores métadiscursives dans la littérature médiévale et leur lien avec la lecture/écriture, voir Ch. Lucken, « Dans l'hiver de la lecture. Le temps de la fable. », *Littérature*, 148, « Le Moyen Âge contemporain. Perspectives critiques », éd. N. Koble et M. Ségué, déc. 2007, p. 98-120.

3 Voir R. Dragonetti, « Le lai narratif de Marie de France », *Littérature, Histoire, Linguistique. Recueil d'études offert à Bernard Gagnebin*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1973, p. 31-51, article repris dans *La Musique et les Lettres. Études de littérature médiévale*, Genève, Droz, 1986, p. 99-121.

4 Les grandes réalisations romanesques qui ont suivi le *Lancelot-Graal* relèvent en effet davantage de la logique de la somme que de celle du cycle. Quant à la trilogie *Joseph-Merlin-Perceval* attribuée à Robert de Boron, elle ne nous a été transmise que dans deux manuscrits (Paris BnF nouv. acq. fr. 4166 et Modène Biblioteca Estense E 39), alors même que le binôme *Joseph-Merlin* a été conservé dans quatorze manuscrits, disproportion qui tend à montrer que cette trilogie n'a pas été reçue, au Moyen Âge, comme un cycle à part entière. Sur ce sujet, on se reportera à l'éclairante analyse de Patrick Moran, *Lectures cycliques, le réseau inter-romanesque dans les cycles du Graal du XIII^e siècle*, Paris, Champion, 2014.

cohésif et bouclé sur lui-même – un livre organiquement concerté et totalisant – tout en œuvrant à son accroissement et en repoussant constamment la clôture. Texte fondateur du *Lancelot-Graal*, embrassant comme tel à la fois son début et sa fin, l'*Estoire* ne cesse de promettre, en aval du « conte », l'achèvement du cycle. Cette promesse d'une clôture narrative définitive tient toutefois pour l'essentiel du mirage¹, et finit par se dérober à l'emprise du récit alors même qu'elle semble à portée de main. La fin du cycle frappe ainsi par son caractère déceptif : la *Queste del saint Graal* se termine sur les propos elliptiques de Galaad et le ravissement du Graal (et de la lance) au ciel, et la *Mort le roi Artu* annonce coup sur coup le départ d'Arthur blessé pour Avalon – ce qui, pour les lecteurs de Wace, suggère sa guérison – et son enterrement à la Chapelle Radieuse, à tel point que Paul Zumthor, au sujet de ce qu'il nomme les « deux aboutissements successifs » du *Lancelot-Graal*, préfère parler de « suspension » plus que de « conclusion² ».

Mais la représentation du cycle comme un petit livre dont il est difficile d'achever la lecture rencontre aussi une autre visée, que rend plus manifeste le seul autre exemple de ce type de texte que l'on rencontre dans la littérature du Graal. Il s'agit du « brief » que se voit confier le Perceval de la *Continuation* de Gerbert de Montreuil aux portes du paradis terrestre. Cet écrit, qui possède, comme le livret du prologue de l'*Estoire*, le pouvoir de ramener à la raison un homme hors du sens, est « petit et roont, tot a compas ». Pourtant, en achever la lecture se révèle bientôt plus difficile qu'il n'y paraît :

Il samble bien qu'en es le pas
En eüst liute esté la letre,
Mais qui s'en volsist entremetre
Del lire, et en sofrist ahan
Que d'ui en cest jor en un an
N'aroit il pas contruit le brief
Et si en sont li mot molt brief³.

1 Nous reprenons ce terme à Nathalie Koble, qui utilise l'expression de « mirage prophétique » pour caractériser les prophéties (non réalisées dans la suite du cycle) grâce auxquelles les *Suites* du Merlin tentent de naturaliser leur inscription tardive dans le *Lancelot-Graal*. Voir N. Koble, « Les romans arthuriens en prose au XIII^e siècle : des cycles en série ? », *Cycle et collection*, éd. A. Besson, V. Ferré, Ch. Pradeau, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 179-198.

2 P. Zumthor, *Essai de poétique médiévale*, Paris, Seuil, 1979, p. 357-358.

3 Gerbert de Montreuil, *La Continuation de Perceval*, éd. M. Williams, Paris, Champion, t. I, 1922, v. 240-246.

Cet écrit, contrairement aux deux premiers textes brefs de l'*Estoire*, ne frappe pas par le nombre de mots qu'il contient, mais par son extrême concision. La difficulté à en achever la lecture se déplace : elle n'est pas due à l'allongement paradoxal du texte, mais à l'impossibilité de faire coïncider lecture des mots et pleine saisie de leur sens. Ce « brief » irréductible à ce qu'il donne à lire de lui-même et qui provient du paradis terrestre possède ainsi les mêmes caractéristiques que l'Écriture sainte, dont l'un des traits distinctifs est ce qu'Augustin nomme sa « profondeur », c'est-à-dire son pouvoir de toujours déborder les différentes lectures que l'on peut en faire¹. Le « livret » du prologue de l'*Estoire*, que le narrateur présente comme un Évangile surnuméraire écrit par le Christ lui-même après sa Résurrection, affirme encore beaucoup plus nettement que l'écrit du Perceval de Gerbert son appartenance au corpus des textes scripturaires. Dans cette perspective, le processus paradoxal qui le caractérise n'évoque pas seulement l'idéal d'une extension textuelle indéfinie, où se dirait l'impossibilité de programmer l'achèvement de l'écriture du *Lancelot-Graal*. Il manifeste également le vœu de réaliser une structure narrative qui, tout en étant ordonnée et bouclée sur elle-même, ménagerait en son sein l'ouverture d'une multiplicité d'autres mondes possibles qu'il appartient aux lecteurs, aux remanieurs et aux critiques d'actualiser et de faire vivre par la rêverie, l'invention littéraire ou le commentaire.

CONCLUSION

Alors que la plupart des récits enchâssés du roman se donnent comme des espaces d'expérimentation poétique, où le prosateur donne libre cours au foisonnement « divers » de l'invention romanesque, les textes courts dont l'*Estoire* rapporte la composition, la lecture ou la mise

1 *Mira profunditas eloquiorum tuorum... Mira profunditas, Deus meus, mira profunditas !* (saint Augustin, *Les Confessions*, éd. M. Skutella, intr. et notes A. Solignac, trad. E. Tréhorel et G. Bouissou, Paris, Desclée de Brouwer, 1962, livre XII, chap. 14). Sur ce sujet, voir notamment H. de Lubac, *Exégèse médiévale. Les quatre sens de l'Écriture*, Paris, Aubier, 4 vol., 1959-1964, Première partie I, chap. 2 et G. Dahan, *L'Exégèse chrétienne de la Bible en Occident médiéval, XII^e-XIV^e siècle*, Paris, Cerf, 1999.

en écrit emblématisent l'idéal d'unité et de cohésion interne que cette suite antérieure – ou « analeptique » selon la terminologie de Gérard Genette¹ – vise à imposer à l'ensemble romanesque dont elle programme, *a posteriori*, la lecture. Mais si ces textes narratifs courts, « livret » ou « briefs », mettent ainsi en abyme, au sein de l'*Estoire*, l'idéal d'un recueil cyclique achevé et clos sur lui-même, ils témoignent également de la logique d'expansion qui travaille souterrainement le *Lancelot-Graal*, en l'ouvrant à la multiplicité et à l'imprévisibilité des prolongements transfictionnels². Le « livre dans le récit » qu'ils figurent finit dès lors par contenir l'ensemble des livres que l'on peut élaborer à partir du *Lancelot-Graal*, depuis les grands *codex* cycliques jusqu'aux recueils hybrides où l'*Estoire* est associée à des textes étrangers au domaine arthurien, voire au champ romanesque³, en passant par tous les assemblages qui nous restent encore à imaginer.

Mireille SÉGUY
Université Paris 8 –
Vincennes – Saint-Denis
EA 7322 « Littérature, histoires,
esthétique »

1 G. Genette, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Seuil, 1982, p. 242.

2 Nous reprenons cette notion à Richard de Saint-Gelais, pour qui la « transfictionnalité [...] suppose la mise en relation de deux ou de plusieurs textes sur la base d'une communauté fictionnelle » (« La fiction à travers l'intertexte : pour une théorie de la transfictionnalité », *Frontières de la fiction*, éd. A. Gefen et R. Audet, Québec-Bordeaux, Éditions Nota bene-Presses Universitaires de Bordeaux, 2001, p. 43-75, ici p. 45). On consultera également, du même auteur, *Fictions transfuges. La transfictionnalité et ses enjeux*, Paris, Seuil, 2011.

3 La tradition manuscrite contient huit témoins de ce genre, dont on trouvera le contenu notamment dans Ponceau, *Étude de la tradition manuscrite de L'Estoire del saint Graal*.